

Bienveillance des personnes accueillies

Contexte

Selon la Haute Autorité de Santé (HAS), « la bienveillance est une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance ». Les établissements sont invités à conduire une réflexion sur leurs pratiques et souhaitent s'investir en faveur d'une prise en charge et d'un accompagnement bienveillants. Pour les soignants, la bienveillance ne peut pas être définie comme une simple doctrine ou un ensemble de prescriptions, mais doit être une attitude, une disposition fondamentale qui nécessite implication et travail réflexif, individuel, et collectif. Observer et s'observer, appréhender la globalité d'une situation, identifier et évaluer les risques pour mieux y remédier (...) sont au cœur d'une démarche de bienveillance visant la qualité de la relation, de l'accompagnement et des soins.

Objectifs

- **Avoir des bases** réglementaires :
 - Droits des patients et de la personne accueillie
 - Chartes du patient et de la personne accueillie
 - Devoirs des agents (obligation de protection, signalement, responsabilité)
- **Définir** les notions de bienveillance, maltraitance et bienveillance
- **Promouvoir et favoriser** la bienveillance dans les actes du quotidien
- **Développer** une démarche de prévention de la maltraitance
- **Développer et s'approprier** des outils méthodologiques pour structurer, évaluer et ajuster les pratiques

Renseignements complémentaires

Financement

Fonds mutualisés ANFH

Validité du marché

Marché en cours de renouvellement

Public

Personnel soignant et éducatif

Exercice
2021

Code de formation
AFR 4.04

Nature
AFR

Organisé par
A déterminer

Durée
NON CONNUE A CE JOUR

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences